

## Barème des honoraires de l'agence

### TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 17 juin 2024

Honoraires de vente TTC (taux de TVA 20%)

Prix de vente	Honoraires
De 0 à 79 999 €	5 000 €
De 80 000 € à 129 999 €	8 500 €
De 130 000 € à 179 999 €	10 000 €
De 180 000 € à 229 999 €	12 000 €
De 230 000 € à 299 999 €	14 000 €
De 300 000 € à 379 999 €	17 500 €
De 380 000 € à 469 999 €	21 000 €
De 470 000 € à 569 999 €	24 000 €
De 570 000 € à 669 999 €	27 000 €
De 670 000 € à 849 999 €	30 000 €
De 850 000 € à 999 999 €	34 000 €
De 1 000 000 € à 1 299 999 €	4% du prix de vente
A partir de 1 300 000 € et au-delà	3,5 % du prix de vente

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le **mandant** (vendeur) sauf condition contraire prévue au mandat.

Les honoraires pour une estimation patrimoniale sont de 200,00 € TTC (166,67€ HT)

## Barème des honoraires de l'agence

### TRANSACTION LOCATION

Honoraires pour la recherche du locataire et la rédaction du bail (zone tendue) : 10 € TTC/m<sup>2</sup>

Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée et sortie (zone tendue) : 3 € TTC/m<sup>2</sup>